

La lettre du général de Bollardière au ministre des Armées

« Je n'ai aucune objection à faire quant à votre décision concernant ma mise à la retraite d'office.

« J'ai participé à une action organisée de protestation contre les essais nucléaires entrepris par la France dans le Pacifique.

« Trente ans de vie de soldat et d'opérations de guerre en Europe, en Asie, et en Afrique m'ont convaincu définitivement de l'importance d'une réflexion critique fondamentale sur la violence.

« J'ai la conviction que la violence armée se révèle absolument inefficace pour résoudre humainement les tensions et les conflits qui sont la trame de l'Histoire.

« Le recours obstiné à la violence pour résoudre les problèmes, de nature politique et avant tout humaine, que posaient à la France les aspirations de l'Indochine puis de l'Algérie a conduit notre peuple à l'oubli des valeurs fondamentales de civilisation. Dans son impuissance à proposer à la nation des solutions politiques lucides, le gouvernement français a engagé l'Armée pendant dix-sept ans dans des campagnes désastreuses qui ont abouti, en Indochine, à la défaite à Dien-Bien-Phu des unités parachutistes d'élite que j'ai eu l'honneur de commander pendant dix ans ; en Algérie, à la rupture des liens avec la France, au départ des Pieds-Noirs, à la révolte de l'Armée, et particulièrement d'unités parachutistes, et aux honteuses et criminelles entreprises de l'O.a.s.

« La violence aveugle et incontrôlée, d'abord tolérée, puis érigée en système par le ministre résident et le général commandant en chef, a conduit à une dégradation des valeurs morales de l'Armée ; la torture de même, cette négation de l'humain, a été officiellement mise en œuvre, quoique niée avec acharnement par les autorités civiles et militaires. Des ouvrages récents, signés d'hommes ayant exercé des responsabilités directes, et qui n'ont jamais été désavoués officiellement, enlèvent tout espoir d'interprétation erronée à ce sujet.

« Après avoir rompu avec une Armée que je ne reconnaissais plus, j'ai, en tant qu'animateur dans un organisme d'éducation permanente, mesuré avec angoisse le traumatisme subi par les appelés et les rappelés, aujourd'hui âgés de 30 à 40 ans, et constaté la profonde désaffection des jeunes à propos de la conception actuelle de notre Défense na-

tionale et de notre Service national.

« J'ai donné trente ans de ma vie pour défendre mon pays. Je suis Compagnon de la Libération et grand officier de la Légion d'honneur. Je suis décidé plus que jamais à consacrer les années qui me restent à défendre la France, et d'abord contre elle-même, dans sa tentation d'abandon devant des choix politiques, en matière de Défense, qui ne tiennent aucun compte des réalités du monde d'aujourd'hui et conduisent à des conséquences aberrantes : choix d'objectifs démographiques, ventes d'armes dans le monde entier.

« Convaincu par une réflexion sur des événements historiques récents et les nombreux ouvrages et études faits à l'étranger de l'efficacité des stratégies indirectes mettant en œuvre des méthodes de résistance civile non violentes, je suis scandalisé du fait que ces méthodes ne soient pas ouvertement exposées dans les différentes instances où s'élabore la pensée militaire française.

« Je suis plus scandalisé encore de ce que notre conception actuelle de la Défense nationale n'ait jamais fait, jusqu'à ce jour, l'objet d'un débat profond après une information libre du peuple français.

« Telles sont les motivations qui m'ont fait ressentir l'obligation d'afficher publiquement mes convictions profondes par une action non violente dont j'assume entièrement toute la responsabilité.

« J'attire l'attention de M. le ministre des Armées sur le fait que je suis actuellement détenu dans des conditions que mes camarades de l'Armée se sont efforcés de rendre aussi bonnes que possible matériellement, mais qui, du fait du gouvernement, sont parfaitement arbitraires et illégales.

« Je proteste contre cet état de fait par un jeûne volontaire total, affirmant ainsi concrètement ma conviction qu'un homme digne de ce nom doit, en esprit de vérité, lutter de toutes ses forces contre ce qu'il considère comme injuste sans céder à la tentation de la violence. Je renvoie à Monsieur le Président de la République la plaque de grand officier de la Légion d'honneur, que je ne désire plus porter. Je me réserve de rendre publique cette décision dès que je ne serai plus illégalement maintenu au secret. »

JACQUES PARIS DE BOLLARDIÈRE,
19 juillet, base de Hao.